



Communiqué de presse n° 1208

Berne, le 20 novembre 2023

Le SAB salue une juste mesure pour soutenir la presse régionale

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - approuve la révision de la loi permettant de soutenir davantage la presse régionale, mesure présentée aujourd'hui par la commission parlementaire en charge de ce dossier. Cette révision prend en compte les critiques émises lors de la votation populaire de février 2022 sur le paquet médias, afin de se concentrer uniquement sur les aspects non contestés.

Après le rejet du paquet médias, lors de la consultation populaire du 13 février 2022, la présidente du SAB, la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach, a rapidement déposé une intervention, visant à renforcer la presse régionale et associative. En effet, à la veille de la votation populaire, il était largement admis que les médias régionaux devaient faire face à d'importants défis. Cette situation s'est encore aggravée depuis. Les recettes publicitaires continuent de diminuer et les processus de concentration médiatique se poursuivent. Pourtant, la presse régionale et associative assument une fonction politique importante. Ils assurent un service public régional par le biais de la diffusion d'informations régionales et traitent des thèmes spécifiques, de manière approfondie. Ils contribuent donc largement à l'information, ainsi qu'à la formation des opinions.

Volonté populaire respectée

La volonté populaire, exprimée lors de la votation du 13 février 2022, est respectée par le nouveau projet, puisqu'il ne concerne que la presse régionale et associative tirant au maximum 40'000 exemplaires par numéro. Ce projet ne prévoit pas de créer de nouveaux instruments, mais mise sur celui éprouvé de l'aide indirecte à la presse. L'indépendance journalistique des rédactions est ainsi préservée. Le projet est limité à sept ans et doit, pendant cette période, soutenir la presse régionale dans un processus destiné à augmenter ses offres numériques. Il tient ainsi compte des changements de comportement du public et pose le premier pas vers le maintien d'un paysage médiatique suisse diversifié.

Soutenir également la presse associative et la presse des fondations

La presse associative et la presse des fondations fait également partie de ce paysage médiatique diversifié. Elle est confrontée aux mêmes défis que la presse régionale et se trouve également dans un processus de transformation. C'est pourquoi le SAB soutient expressément la majorité de la commission qui souhaite également soutenir ce secteur par des contributions financières supplémentaires pendant une phase de transition de sept ans.

Informations complémentaires

- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10